



Notre-Dame-du-  
**Mont-Carmel**

**FAITS SAILLANTS DU  
RAPPORT FINANCIER 2023  
Notre-Dame-du-Mont-Carmel  
Le 3 juin 2024**



Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2023. Ce rapport traitera des sujets suivants :

- 1) Les états financiers de l'année 2023 et le dernier rapport du vérificateur;
- 2) Les principales réalisations de l'année 2023;

### 1) LES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2023 ET LE DERNIER RAPPORT DU VÉRIFICATEUR :

#### REVENUS ET CHARGES

Les états financiers au 31 décembre 2023 nous indiquent que la Municipalité a généré des revenus totaux de 9 415 293 \$. Ceux-ci se détaillent par des revenus de fonctionnement de 8 866 631 \$ ainsi que des revenus d'investissement (subventions) de 548 662 \$. Les différentes charges (dépenses) de la Municipalité ont totalisé 9 210 473 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de **382 174 \$**.

#### SURPLUS

Au 31 décembre 2023, la Municipalité avait un surplus libre de 1 634 309 \$ qui s'explique comme suit :

Surplus au début de l'exercice .....	1 666 125 \$
Résultat net de l'exercice 2023 (surplus) .....	<u>382 174 \$</u>
<b>TOTAL .....</b>	<b>2 048 299 \$</b>
Affectation du surplus au fonds d'administration .....	(101 776 \$)
Affectation du surplus pour la réserve d'eau .....	(64 344 \$)
Affectation du surplus au surplus affecté .....	(247 870 \$)
Surplus libre au 31 décembre 2023.....	<b><u>1 634 309 \$</u></b>

#### SERVICE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2023, l'endettement net à long terme pour l'ensemble de la municipalité atteignait 10 559 029 \$ ce qui représentaient un taux d'endettement per capita (population 6 413) de 1 647 \$.

Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 .....	14 345 794 \$
Remboursement en 2023 (taxe à l'ensemble et part gouvernementale) .....	(2 081 505 \$)

#### **Emprunts contractés durant l'année**

Emprunt (taxes d'amélioration locale) .....	29 361 \$
---	-----------

Emprunt réparti sur l'ensemble .....	2 802 705 \$
Emprunt financé par le gouvernement .....	824 934 \$
<b>SOLDE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023 .....</b>	<b>15 921 289 \$</b>

**DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU SOLDE DE LA DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023**

Part de la dette subventionnée par le gouvernement du Québec .....	5 583 433 \$
Part de la dette à la charge d'une partie de la municipalité .....	511 555 \$
Part de la dette à la charge de l'ensemble des contribuables .....	9 826 301 \$

**RAPPORT ANNUEL DES AUDITEURS**

Le rapport de l'auditeur indépendant a été émis avec réserve et stipule, entre autres, qu'à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Fondement de l'opinion avec réserve**

La Municipalité n'a pas mis en application, au 1<sup>er</sup> janvier 2023, le chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. De ce fait, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et adéquats afin de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les montants à comptabiliser comme passif au titre des obligations liées à la mise hors service des immobilisations ou à d'autres postes des états financiers, ainsi qu'aux informations fournies sur les obligations pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice.

**2) LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2023 :**

Voici un résumé des principales réalisations de l'année 2023.

- |   |  |
|---|--|
| ❖ Réfection et pavage du rang des Grès et de la 5 <sup>e</sup> Rue;         | ❖ Ajout d'un bâtiment d'accueil à l'écocentre;   |
| ❖ Réfection des conduites d'aqueduc et du pavage de la rue Brière;          | ❖ Construction de 23 nouvelles résidences;   |
| ❖ Modification des limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité; | ❖ Les membres du conseil municipal se sont aussi impliqués activement dans des organismes régionaux et provinciaux tels que : Énergycycle, Comité de sécurité publique et Récupération Mauricie; |
| ❖ Achat d'une enseigne numérique;   | ❖ Maintien de la conformité selon les normes de l'ACQ pour le camp de jour.  |
| ❖ Achat d'un tracteur pour le service des loisirs et d'une zamboni;         |  |

À toutes ces activités, s'ajoute l'entretien normal des bâtisses, des rues, des patinoires, des terrains de jeux, du réseau d'aqueduc et du réseau d'éclairage.



Luc Dostaler  
Maire